

RENCONTRE DEBAT

Compte rendu : Le 26 mars 2008.

Sont présents : le collectif, formateurs, étudiants.

Présentation du collectif formé à l'IESTS : Virginie, Aurélie, Sophie, Cyrielle, Marion et Akim.

Objet de cette rencontre : gratification des stages. Le mouvement national, notre position.

Position du collectif face à la gratification des stages :

- Il représente un point positif face à la précarité des étudiants.
- Pas de retrait du décret.
- Mais décret pas applicable.

Mobilisation aujourd'hui par certains centres de formation devant les préfectures de France, des lettres à la DRASS ont été envoyées.

Le collectif a établi des liens avec les autres centres de formation, notamment Rennes.

Il est important d'avoir un rassemblement de toutes les promotions celles qui sont concernées de loin comme de près. Pour avoir du poids envisager également de faire parti du mouvement national.

Nice représente la région PACA car l'IRTS de Marseille ne se positionne pas pour le moment.

Oui à la gratification mais en définir les modalités. Faire attention garder le statut de stagiaire, pas de lien employeur-employé. Le stagiaire n'est pas redevable.

Inégalité dans les stages : préférence à un stagiaire non payé !

Privatiser un secteur que se soit le secteur public ou privé : limitation dans le choix de stages ! Créer disparité entre privé et public.

Réunion inter-école vendredi 28 mars 2008 à Bordeaux pour des revendications précises face à la gratification des stages.

Le problème de trouver un stage est un cas individuel mais il concerne tout le monde. C'est dangereux car c'est le métier qui va en prendre un coup par la panique. Mobilisation de tout le monde, nous avons besoin de tout le monde, même ceux qui font un stage car c'est la stagiaire dans sa formation qui est remis en cause.

Pas de stage pas de diplôme. Remet en cause l'année.

Questions :

- ANAS (association nationale des assistants de service social) a fait des démarches pour annuler le décret.
- As 1^{ère} année délégué : stage de 8 semaines quelques difficultés à trouver, et est ce que la gratification ne va pas encore rendre plus difficile cette tâche.
- Statut des étudiants qui perçoivent les bourses et les Assedic : pas clair.
- Manifestation : attendre le mouvement du 28 mars, le collectif se mobilisera mais pas n'importe comment.

A Venir :

Associé les professionnels à notre mouvement ? En parler sur les lieux de stage.

Il faut que les revendications amènent à des propositions.

Mobilisation à voir avec la Croix Rouge, les orthophonistes Tous ceux qui sont touchés par le LMD.

As difficulté dans leur formation à la base, formation qui est « percutée » gravement par la gratification des stages.